



## INFORMATION FINANCIERE DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2020 DU GROUPE EPC

Paris, le 12 novembre 2020,

**Le premier semestre 2020 avait été fortement impacté par les effets du confinement (chiffre d'affaires consolidé, c'est-à-dire hors contribution des sociétés mis en équivalence, en baisse de 10.1% par rapport au premier semestre 2019).**

**Le chiffre d'affaires du groupe EPC au 3<sup>ème</sup> trimestre a marqué un net rebond et s'affiche en hausse de près de 10% par rapport à la même période de l'année dernière. Ce rebond ne permet pas de rattraper complètement le retard accumulé. Au 30 septembre 2020, la baisse cumulée du chiffre d'affaires depuis le début de l'exercice ressort à -3.5% à taux de change et périmètre constants.**

**L'impact de la pandémie à moyen terme notamment sur les activités européennes du groupe reste un sujet de préoccupation. Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires est attendu en baisse de -2% à -8% par rapport au chiffre d'affaires 2019.**

En milliers d'euros	Fin septembre 2020	Fin septembre 2019	Variation		T3 2020	T3 2019
			Réelle	à taux de change et périmètre constants *		
Europe Méditerranée et Amérique	224 194	236 449	-5,2%	-5,1%	85 322	76 547
Afrique Asie Pacifique	44 202	44 546	-0,8%	0,5%	13 633	14 727
<b>Activité Consolidée (yc les co-entreprises)</b>	<b>268 396</b>	<b>280 995</b>	<b>-4,5%</b>	<b>-4,2%</b>	<b>98 955</b>	<b>91 274</b>
Europe Méditerranée et Amérique	215 631	226 045	-4,6%	-4,5%	81 423	72 426
Afrique Asie Pacifique	30 086	29 072	3,5%	4,5%	9 476	10 315
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>245 717</b>	<b>255 117</b>	<b>-3,7%</b>	<b>-3,5%</b>	<b>90 899</b>	<b>82 741</b>

\* La variation à périmètre et taux de change constants est calculée en convertissant les chiffres 2018 aux taux de change moyen mensuel 2019 et en ajoutant (ou retranchant) aux chiffres 2018 les entrées (ou sorties) de périmètre.

L'Activité Consolidée (y compris contributions des co-entreprises) sur les neufs premiers mois de 2020 s'établit à 268,4M€ contre 281 M€ en 2019 soit une baisse de 4,5% par rapport à fin septembre 2019. A taux de change et périmètre constants, l'Activité Consolidée baisse de -4,2%, en ligne avec les prévisions d'ensemble communiquées le 22 septembre 2020<sup>1</sup>.

## 1. Description générale de la situation et des résultats du Groupe

### *Europe Méditerranée Amérique*

L'activité dans cette zone a connu un été dynamique avec une croissance de près de 11% du chiffre d'affaires par rapport au troisième trimestre 2019.

L'activité **démolition et désamiantage** qui avait été l'activité la plus durement frappée par la fermeture des chantiers lors du premier semestre est celle qui a le mieux redémarré. La forte activité constatée est due à la demande de nos clients qui ont souhaité nous voir rattraper autant que possible le temps perdu sur les chantiers pendant le confinement. Plusieurs chantiers importants ont pu être menés à bien notamment le démantèlement de l'usine Lubrizol à Rouen et la démolition de 7 ponts sur l'Autoroute A10.

L'**Italie** a vu son activité rebondir cet été. L'**Espagne** se rétablit sans retrouver son niveau d'avant crise.

L'activité **Explosif France** a été globalement bien orientée. Ce sont les activités service à l'export vers l'Afrique (Mauritanie, Zambie) qui ont contribué au redémarrage de l'activité sur le trimestre. L'activité en carrière est revenue à un niveau normal en France.

Après une croissance de son activité de 11% sur le premier semestre 2020, la **Belgique** continue son excellent parcours. Les gains de part de marché enregistrés depuis le début de l'année sont confirmés.

Au **Maroc**, les travaux d'aménagement étant terminés, le déménagement de l'usine de production d'explosifs est en cours sur le nouveau site de Machra Ben Amou. Il s'agit d'une étape importante dans la pérennisation de nos activités dans le royaume Chérifien. L'activité forage minage, de son côté, tarde à redémarrer dans un contexte concurrentiel difficile.

Au **Royaume-Uni**, la situation est contrastée. Dans le secteur des explosifs, le marché est reparti sur un rythme moins soutenu qu'avant crise. Cela se traduit par le recul de l'activité par rapport à la même période en 2019. Ceci justifie les mesures de restructuration qui ont été mises en œuvre depuis le début de l'année. Par ailleurs, l'activité Additifs a fait preuve d'un réel dynamisme, sans doute du fait de la volonté de certains clients de reconstituer leurs stocks.

La **Suède** continue son très bon parcours (+31%), avec un marché domestique solide et le maintien de bonnes performances à l'export sur le Groenland.

On n'a pas constaté de véritable reprise sur le marché **Américain** qui est resté très perturbé dans cette période pré-électorale. **EPC Canada** confirme son retour dans le marché carrière et mine au Québec avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 10 M€ sur 9 mois, soit 2,5 x le chiffre d'affaires 2019 sur la même période.

---

<sup>1</sup> cf. Communiqué du 22 septembre 2020

## *Afrique Asie Pacifique*

La zone confirme sa forte résilience dans le cadre de la crise de la COVID-19 avec une activité stable en 2020.

C'est l'**Afrique Subsaharienne** qui réalise la performance la plus remarquable. Le chiffre d'affaires progresse de 7,5% à périmètre constant.

Malgré un contexte politique perturbé par les élections à venir, la **Cote d'Ivoire** réussit à maintenir sa bonne performance de 2019, le secteur des mines d'or est particulièrement dynamique grâce à la hausse des cours.

La **Guinée** est marquée par un contexte électoral compliqué qui a pesé sur l'activité notamment en carrière. Le rythme d'extraction dans les mines de bauxite est également un peu ralenti mais reste néanmoins nettement mieux orienté qu'en 2019.

L'implantation au **Burkina Faso** est un vrai succès. L'activité est au rendez-vous tant sur le territoire Burkinabe qu'au Togo et au Bénin voisins. Depuis la création de la filiale fin 2019 le chiffre d'affaires atteint 2,5 M€.

L'activité reste compliquée au **Gabon** (-10%) et au **Cameroun** (-8%), en l'absence de projets importants d'infrastructure. Le **Sénégal** s'affiche légèrement en retrait par rapport à une année 2019 particulièrement dynamique.

**MCS** avait été impacté par les mesures de restrictions liées à la COVID au premier semestre, l'activité se redresse au troisième trimestre, les nouveaux contrats miniers signés en Arabie-Saoudite venant compenser la baisse des marchés d'exportation notamment au Koweït.

L'activité reste en retrait aux Emirats, le marché n'ayant pas retrouvé son niveau d'avant-crise.

## **2. Evènements significatifs du troisième trimestre**

### **Mise en place d'un Prêt Garantie par l'Etat (PGE) et d'un prêt atout BPI**

Comme indiqué le 22 septembre 2020<sup>2</sup>, le groupe a obtenu l'accord formel des banques de son pool bancaire (BNP Paribas, SG et LCL) pour mettre en place un PGE de 18M€ et de BPI pour la mise en place d'un prêt atout de 5 M€ ; soit un total de 23 M€. Le conseil d'administration du 30 juin 2020 d'EPC SA a confirmé son accord pour la mise en place de ces nouveaux financements.

Les fonds PGE ont été crédités sur les comptes de la société le 29 juillet 2020. Le prêt atout BPI a été encaissé le 4 novembre 2020.

La mise en place de ces financements permet de satisfaire les besoins de liquidité du groupe à moyen terme.

### **Transaction homologuée avec le liquidateur dans le litige STIPS TI**

La Société a annoncé le 3 juin 2020 qu'un protocole transactionnel avait été signé avec le liquidateur dans le cadre du litige STIPS/U2C, qui met fin aux actions en comblement de passif engagées moyennant des indemnités à la charge d'EPC d'un montant maximum de 150.000€. Ce protocole, signé avec l'autorisation préalable du juge commissaire,

---

<sup>2</sup> Cf. Communiqué du 22 septembre 2020

conformément aux dispositions de l'article L. 642-24 du code de commerce, a ensuite été homologué par deux jugements du Tribunal judiciaire de Thionville en date du 17 juillet 2020.

### **Nouveau contrat avec Maaden GOLD en Arabie Saoudite**

MCS a remporté un important contrat avec Maaden Gold en Arabie Saoudite.

Ce contrat prévoit la fourniture d'explosifs sur trois mines d'or (Ad Duwayhi, As SuqMine, et Mansourah-Massarrah). Une usine de production modulaire (fournie par EPC innovation) sera installée sur site.

Le contrat est d'une durée de 3 ans.

### **Nouveau contrat dans le secteur du patrimoine pour EPC Démolition**

ATD vient de remporter un nouveau contrat de 3M€ pour le curage, déplombage et désamiantage du château de Villers-Cotterêts, future Cité Internationale de la langue française.

Cette affaire confirme le positionnement d'EPC Démolition comme l'acteur Français de référence dans ces dossiers complexes intégrés dans des programmes de rénovation de sites patrimoniaux.

L'excellence des performances réalisées ces dernières années dans des lieux emblématiques comme l'Hôtel de la Marine, les Invalides, l'Hôtel Dieu ou la Monnaie de Paris, constituent des références qui permettent aux donneurs d'ordre de confier à EPC ces opérations à forte valeur ajoutée, en toute sécurité.

### **Point sur le projet d'acquisition d'EJ Barbier par 4 Décembre SAS**

Le 30 septembre, la Société a annoncé<sup>3</sup> que :

- 4 Décembre et les actionnaires d'E.J. Barbier ont conclu un nouvel avenant au Contrat ;
- le Conseil d'administration a décidé de ne pas soumettre à l'assemblée générale des actionnaires de proposition de rachat des parts de fondateur ;
- les Experts<sup>4</sup> ont déposé un rapport commun sur l'évaluation du taux de conversion des parts de fondateur en actions concluant que le taux de conversion est de 1,33 action pour une part de fondateur.

Depuis 4 Décembre SAS a obtenu l'autorisation du Ministre chargé de l'Economie au titre du contrôle des investissements étrangers.

La Transaction reste subordonnée aux conditions suspensives suivantes :

---

<sup>3</sup> Cf. Communiqué du 30 septembre 2020

<sup>4</sup> Monsieur Gilles Chodron de Courcel et le cabinet Ledouble représenté notamment par Madame Agnès Piniot (les « Experts ») ont été désignés respectivement par l'assemblée générale des porteurs de parts de fondateur le 22 juillet et par le Conseil d'administration d'EPC le 31 juillet 2020 pour déterminer conjointement le prix de rachat et le taux de conversion des parts de fondateur. Cf. communiqués des 22 et 31 juillet 2020.

- La remise par l'expert indépendant<sup>5</sup> d'un rapport concluant au caractère équitable des conditions financières de l'OPAS et l'« avis motivé positif » du Conseil d'administration de la Société sur les conséquences de celles-ci sur la Société, ses actionnaires et ses salariés<sup>6</sup>.
- La convocation par le Conseil d'administration d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour statuer sur la conversion des parts de fondateur en actions ; 4 Décembre peut encore renoncer à cette condition, notamment dans le cas où le projet de conversion des parts de fondateur en actions serait abandonné.

En l'état, la date limite de réalisation de la Transaction est fixée au 15 décembre 2020.

### 3. Evolution prévisible pour le trimestre à venir

Le redressement des activités au troisième trimestre confirme les prévisions du groupe qui anticipait un retour progressif à la normal sur ses principaux marchés.

La deuxième vague de l'épidémie est aujourd'hui bien installée notamment en Europe. Le nouveau confinement en France ne s'est pas traduit par l'arrêt de chantier de BTP comme en mars-avril, cela conforte les hypothèses que nous avons retenues pour le marché français. Cependant l'impact de la pandémie à moyen terme reste un sujet de préoccupation notamment sur les activités européennes du groupe. L'intensité et la rapidité des plans de relance mis en place par les Etats auront un impact déterminant.

Par ailleurs, il faut rappeler la situation politique tendue dans certains pays africains qui est susceptible d'avoir des conséquences défavorables sur nos activités sur ce continent.

Nous ajustons légèrement les prévisions<sup>7</sup> d'activité sur l'ensemble de l'exercice 2020 qui est attendue entre -2% et -8% par rapport à 2019.

*Le Groupe EPC est l'un des pionniers en France en matière de fabrication d'explosifs.*

*Avec une quarantaine de filiales implantées dans une vingtaine de pays dans le monde, la société est aujourd'hui une référence dans le domaine des Explosifs, de la Démolition et du Forage – Minage*

---

<sup>5</sup> Le 13 janvier 2020, le Conseil d'administration a désigné le cabinet Ledouble représenté notamment par Madame Agnès Piniot en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'OPAS. Cf. Communiqué du 13 janvier 2020.

<sup>6</sup> Le Conseil d'administration formulera un avis sur le projet d'OPAS lorsqu'il sera en mesure de prendre en considération le rapport et l'attestation d'équité sur l'OPAS du cabinet Ledouble.

<sup>7</sup> Cf. Communiqué du 22 septembre 2020.